



Montreuil, le 12 juin 2017

A l'attention de Monsieur BREDIN
Directeur par interim
Direction de l'administration Pénitentiaire
13, Place Vendôme
75042 PARIS Cedex

Monsieur le Directeur par interim,

Par ce présent courrier, la CGT insertion probation souhaite porter à votre connaissance des événements qui méritent toute votre attention au vu des enjeux de service et de santé au travail des personnels et intervenants auprès des publics pris en charge par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Réunion.

Le 15 mai dernier, la coordinatrice culturelle intervenant dans le cadre d'une convention partenariale entre son association et le SPIP de la Réunion depuis plus de 5 ans, a subi une garde à vue de plus de 5 h30.

Cette garde à vue fait suite à un signalement univoque opéré sans concertation par le directeur du Centre de Détention du Port sur la foi de simples allégations de deux détenus, alors même que l'un d'entre eux avait pu être signalé par cette professionnelle pour ses attitudes équivoques lors de ses interventions à l'établissement.

Cette garde à vue a donné lieu à un classement sans suite confirmant que ces allégations étaient totalement infondées.

Cette mise en cause marque une absence totale de considération de la part de la direction du Centre Pénitentiaire du Port. Cela est le point d'orgue de l'état des relations très difficiles entre la direction du Centre Pénitentiaire du Port et le SPIP 974.

La direction du SPIP 974 n' a pas été en mesure d'anticiper cette dégradation dans les relations entre les agents du SPIP et l'établissement du Centre Pénitentiaire qui a déjà fait l'objet de remontées du terrain par les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Port directement impactés par une attitude suspicieuse de la direction, préférant pratiquer la politique de l'autruche.

Il y a donc nécessité pour un avenir plus serein au sein de l'établissement mais surtout dans la cohérence des personnes prises en charge au sein des détentions que puisse être effectuée une analyse des niveaux de dysfonctionnement afin d'éviter des risques psycho-sociaux majeurs.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur par interim, nos salutations distinguées.

Copie à Monsieur Moreau – Directeur interrégional chef de la mission des services Pénitentiaires d'outre Mer

Ce courrier sera rendu public

Delphine COLIN
Secrétaire Nationale de la CGT
Insertion Probation

La CGT insertion probation

UFSE-CGT – case 542 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL cedex – tel : 01.55.82.89.69/71

mel : spip.cgt@gmail.com - site : www.cgtspip.org - twitter @CgtSpip